Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 83 (1995)

Heft: 3

Artikel: Valais : persévérante Edmée

Autor: Berguerand, Paulette

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-280630

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le piège du référendum

Je suis contre le référendum et je voterai pour le maintien de la 10e révision pour les raisons suivantes.

1. Utiliser le référendum comme moyen politique de s'opposer au relèvement de l'âge de la retraite pour les femmes procède implicitement de priorités politiques claires. La lutte contre l'exploitation des femmes par les hommes au moyen du travail gratuit passe au second plan. En mettant l'accent sur l'âge de la retraite, qui relève du temps de travail consacré à l'activité professionnelle, on dresse les femmes qui exercent une activité lucrative contre celles qui sont restées à la maison, ce qui ne correspond absolument plus à la réalité vécue aujourd'hui par les femmes.
2. Les féministes de gauche motivent leur soutien au référendum, en affirmant ne pas tolérer que les femmes paient le prix de leur égalité par le relèvement de l'âge de la retraite. Leur colère contre cet acte de vengeance des partis bourgeois, perfide, insensé du point de vue purement économique, est amplement justifiée. Mais la votation sur la 10e révision de l'AVS impose aux femmes un choix politique cornélien.
3. Le changement de système n'est pas allé de soi. Il ne s'est manifesté qu'en 1991, plus d'une année après la publication du message du Conseil fédéral. Le mérite en revient à une politique intelligente en faveur des femmes par dessus les partis. Or le référendum a fait fi de la coalition des femmes autour d'un projet valable.

Mascha Madörin
(Adaptation et traduction: Anne-Marie Ley)

Valais

Persévérante Edmée

Présidente de la Commission cantonale pour les questions d'égalité, Edmée Buclin-Favre connaît les hauts et les bas de la politique féministe valaisanne. Portrait d'une militante persévérante.

Edmée Buclin-Favre est une juriste sédunoise, mère de 3 fils, 4 fois grand-mère. Très tôt, elle a été choquée par les criantes injustices de la condition féminine en Suisse. Ses études de droit lui ont révélé que l'ancien régime matrimonial mettait la femme sous tutelle, et donnait tout pouvoir au mari, au risque de ruiner le foyer. Le fait qu'une femme devait obtenir l'autorisation de son mari pour exercer une activité professionnelle et mille autres inégalités ont forgé sa conviction et son désir d'œuvrer pour améliorer la condition féminine. Elle poursuit, avec foi, son inlassable combat.

– Madame Buclin, quelle a été votre activité militante?

– En 1963, j'étais déjà mère de famille, j'ai œuvré dans des groupements qui militaient pour le droit de vote féminin. Une fois ce droit acquis, j'ai fait partie de nombreux comités du PDC, jusqu'au niveau national, espérant toujours faire avancer la cause de l'égalité entre femmes et hommes.

En 1983, je suis entrée à la Commission pour l'étude de la condition féminine en Valais qui avait pour mandat, entre autres, de répondre à la question: «Est-il opportun de créer un Bureau de l'Egalité en Valais?» Ce Bureau, constitué en 1993, occupe 4 personnes (2 postes et demi). Parallèlement a été mise sur pied la Commission cantonale pour les questions d'égalité que je préside actuellement.

– Après 2 ans à la tête de cette commission, et riche de plus de 30 ans d'activité, quel est votre sentiment?

– Il reste beaucoup à faire! Dans un canton pauvre, géographiquement dispersé, les mentalités sont lentes à évoluer. Les autorités politiques ne voient pas les inégalités. Il y a, par exemple, en Valais, 3000 familles monoparentales, dont le 87% reposent sur une femme. Ces mères doivent, bien sûr, gagner leur vie. Pourtant, à chaque demande pour des crèches, on nous ressort la rengaine du: «Elles n'ont qu'à rester à la maison», assortie de discours paternalistes sur le coût social désastreux des enfants dont la mère travaille!

Edmée Buclin-Favre, une militante inlassable.

Avec mes collègues de la Commission et avec le Bureau de l'Egalité, nous nous battons aussi pour une plus grande participation de femmes motivées dans les commissions extraparlementaires. Malgré tous nos efforts, cette proportion n'atteint actuellement que 10,5%. Nous avions préparé pour le Conseil d'Etat une liste de 450 citoyennes compétentes et enthousiastes à l'idée d'agir au sein d'une commission. Le Gouvernement en a nommé... 8. Actuellement en Valais, 50 commissions n'ont aucune femme dans leurs rangs, alors que sur le plan fédéral on veut une proportion de 30%!

Je milite aussi pour un partage du travail plus équitable, cela fait partie, selon moi, des Droits de la personne humaine. Savez-vous qu'à l'Etat du Valais, il existe un statut féminin du personnel de secrétariat, avec les discriminations salariales que cela implique? Dans notre canton, les salaires des femmes stagnent encore à 30% au-dessous de ceux des hommes. En bref, je ne vois pas dans quel domaine les Valaisannes peuvent se dire satisfaites de l'évolution de leur condition durant ces 10 dernières années.

– Il y a bien quelques «victoires» qui vous ont fait chaud au cœur?

– Bien sûr, le suffrage féminin, d'abord, puis l'article constitutionnel sur l'égalité. La création du Bureau de l'Egalité en Valais m'a aussi beaucoup réjouie, bien que sa survie soit menacée par le programme d'économies Administration 2000. Enfin, les élections d'Elisabeth Kopp d'abord, puis de Ruth Dreifuss ensuite ont fait partie de mes grandes joies. Mais, là aussi, on juge encore avec trop de partialité les actes posés par une élue.

– Vos espoirs?

– Pour que les choses changent, il faut une plus grande représentation féminine dans tous les milieux de décision. La proportion idéale, à mon avis, serait de 50%! Et c'est un espoir réaliste!

Propos recueillis par Paulette Berguerand